



**MONTAGNE & LOISIRS  
ASSOCIATION LOI 1901**

87 rue Alfred de Musset – 31200 Toulouse

Courriel : <mailto:secretariat@montagne-et-loisirs.fr>

Site Internet : <http://montagne-et-loisirs.fr/>

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE MONTAGNE ET LOISIRS**

**16 Octobre 2021 au Chalet Monné – St Aventin**

**L'effectif du club 2020/21** : 60 en section « Montagne » et 16 en section « Loisirs » soit 76 au total, mais seulement 72 avec droit de vote (il faut 6 mois d'ancienneté) Le Quorum est de 1/3 soit 25 présents ou représentés.

L'analyse des feuilles d'émargement fait état de **31 adhérents présents** (30 avec droit de vote), et de 10 **procurations** soit **40 présents ou représentés avec droit de vote**.

Le quorum étant largement dépassé, **l'assemblée peut valablement délibérer**.

**ORDRE DU JOUR**

- **Bilan des Activités : 2019/2020 et 2020/2021**
- **Rapport Financier, comptes 2019/2020 et 2020/2021**
- **Rapport Moral**
- **Projets saison prochaine**
- **Budget 2021-2022**
- **Election du Comité directeur**
- **Questions diverses**

Alain Chazal ouvre la séance à 16h20.

## **BILAN DES ACTIVITES 2019/2020 et 2020/2021 :**

Tout d'abord, **MERCI à tous ceux et celles qui ont proposé, co-organisé et réalisé des sorties et séjours pour le club.**

### **2019/2020**

Présentation, par Marc Weber, d'une trentaine d'activités réalisées entre l'AG 2019 et fin 2020, à l'aide de quelques projections.

Octobre 2019 : Assemblée Générale, Pic du Lac Fourcat

Novembre 2019 : Caroux, Pic Barrès, WE découverte à St Aventin

Décembre 2019 : Sommet de l'Aigle

Janvier 2020 : Pic du Midi de Bordes, Pic de Pedrons, Cabanes au dessus d'AX

Février 2020 : Ardengost - Pic d'Areng, Saint Sébastien (Tarn), Cap Creus, Tuc d'Aubas, Pic Sérau, Montagne et Familles

Mars2020 : Raquettes en Vercors

Avril2020: confinement pour coronavirus...., pas de sorties

Mai 2020: Randos autour de Carli, Escalade à St Antonin NobleVal, Rando et Escalade à Carli - WE Pentecôte

Juin : Réouverture du chalet, Refuge du Maupas

Juillet 2020: Sentier des Falaises Sourroque, Permanence au chalet

Aout 2020: Montagne et Chants

Septembre 2020: Pic du midi d'Ossau, Vallée d'Orle

Octobre 2020 : Béarn et Pays Toy

Novembre 2020 : confinement pour coronavirus...., pas de sorties

Décembre 2020 : confinement pour coronavirus...., pas de sorties

### **2020/2021 :**

Présentation d'une quinzaine d'activités réalisées en 2021 :

Janvier 2021: Ski de Rando Cap Blanc, Ski et Raquettes Plat de Montcamp, Ski et raquettes à Carli, Ski de Rando à Peyragude

Février 2021: Séjour raquettes Formiguière, Escapade Ariégeoise autour du refuge du Chiou-la

Mars 2021: Découverte du château de St Barthélémy, Chemin Decauville et cabane du Basset en vallée d'Orle

Juin 2021: Séjour photo en vallée de Chamonix

Juillet 2021: Vanoise en itinérance

Aout 2021: SAM St Aventin, Montagne et Chant Cascade D'Arcouzan

Septembre 2021: Saint Barthélémy

Octobre 2021 : AG à St Aventin

## **RAPPORT FINANCIER SUR LES DEUX EXERCICES 2019-2020 et 2020-2021 :**

Le trésorier, Vincent Rivron, présente le rapport financier. Les tableaux des comptes de résultats et du bilan simplifié figurent en annexe. Ci-après l'analyse présentée en séance :

### 1- Résultats :

Les exercices ont dégagé des excédents de 1859,70 € (2019-20) et 1255,90 € (2020-21)

### 2- Trésorerie :

- . Le total des avoirs au Crédit Mutuel est de 14702,70 € au 01/10/2021.
- . le transfert du CCP au Crédit Mutuel s'est effectué à cheval sur les deux exercices.
- . Le club a un Compte Courant et d'un Compte d'Epargne (livret Bleu 0,5%).

3- L'analyse qui suit distingue les comptes propres au chalet du reste des comptes. A noter que l'organisation de l'AG, des CD, du Rallye... n'est pas comptée dans le Chalet.

#### 3.1- Le Chalet :

. les apports sont les **nuitées** (7/8€), les **cartes Jour** pour les extérieurs (6€) et les **cartes Loisirs** (35€). Les nuitées ont été en baisse : environ 1000 en 2018-19, puis 750 en 2019-20

et enfin 520 en 2020-21. En effet il y a eu moins de présence week-ends, moins de stages FFME (2020-21). Les séjours d'une semaine au chalet ont heureusement pu être maintenus.

. les coûts se divisent en **frais fixes** (impôts, abonnements, contrôles sécurité pour env. 3400 €), **frais liés à l'occupation** (consommables, bois - ces sommes ont été importantes en 2019-20 car il a fallu notamment rattraper un arriéré EDF), **frais d'entretien** (ils ont été réduits au minimum) et **frais pour travaux** (il n'y en a pas eu sur la période).

. bilan: le **chalet** a été bénéficiaire sur les deux exercices mais on voit l'importance de continuer à y séjourner et à y organiser des séjours en toutes saisons.

En effet, si d'importants travaux s'avéraient urgents, la situation deviendrait sans doute difficile.

### 3.2- Activités Montagne du club:

. les apports sont les **cotisations(\*)** (la part des cotisations qui revient au club a évolué à la baisse : elle était de 25,5 € en 2020-21 alors qu'elle était de 35 € en 2019-20), les **dons** (il s'agit de dons individuels ou de dons à la suite d'excédents sur des séjours. Ils ont été de 540€ en 2019-20 et de 65€ en 2020-2021, les **subventions** (une subvention de l'État de 1500€ a été obtenue en juillet 2021 au titre de la relance et du développement des activités pour toucher un public plus large. Elle est conditionnée notamment à un effort de formation, ce qui a été fait en 2021 par exemple à hauteur de 1300€, et l'effort est à poursuivre), les produits de **l'épargne bancaire** (30€ environ avec 6000€ en dépôt), les éventuels **excédents de séjours** organisés au travers de la trésorerie du club (Montagne & Chant par exemple).

. les postes de dépenses sont la **formation** (inscription aux stages organisés par la FFME, y compris les recyclages. Il y a eu une forte augmentation entre les deux exercices : 420€ pour 3 pers. en 2019-20 puis 1330€ pour 5 pers. En 2020-21), le **stockage du matériel** (le stockage en box a remplacé le garage loué à Baptiste. Les frais de location sont équivalents soit 50€/mois environ, mais il est à noter que l'effet des dates de paiement a alourdi l'exercice 2019-20 sur ce poste), **l'achat de matériel** (il a porté sur des cordes et sur l'entretien des DVA en 2019-20, des longes pour via ferrata en 2020-21), les **frais bancaires** (ils ont été doublés sur la période de recouvrement pendant le changement de banque mais sont désormais de 50€ environ sur l'année), les **frais de secrétariat** (essentiellement la cotisation annuelle du club à la FFME soit 125€ et les frais d'hébergement du site web pour lequel il y avait un arriéré sur l'exercice 2019-20), les frais d'**organisation des événements** collectifs tels que Rallye, AG, etc. (pas d'AG ni rallye en 2020, pas de Brandon... Ce poste a représenté entre 200€ à 400€).

(\*) : A propos des adhésions individuelles à la FFME, il est important de noter que cette part des cotisations annuelles de chaque adhérent (Assurance + National + Ligue Régionale + Comité Départemental) est reversée telle quelle à la FFME ; le club ne fait que transférer l'argent.

. bilan : les **activités Montagne**, ainsi définies, n'ont été déficitaires que de quelques centaines d'euros sur les deux exercices et on sait que les postes Formation et Matériel sont des variables d'ajustement que l'on peut maîtriser (tout en respectant l'emploi des subventions). Pour le deuxième exercice 2020-21, c'est grâce à la subvention de l'Agence Nationale des Sports PFS (ex CNDS) obtenue via la FFME que le bilan est resté quasiment à l'équilibre.

**Le bilan financier est approuvé à l'unanimité, moins une voix.**

### **RAPPORT MORAL saisons 2019/2020/2021 :**

**Le président, Alain Chazal, présente le rapport moral :**

*Ce rapport moral « extra-ordinaire », couvre donc 2 saisons... un peu spéciales avec toutes les contraintes que nous avons dû supporter !*

*Évidemment, notre fonctionnement a été perturbé, puisque depuis le 11 mars 2020 nous n'avons pas pu réunir notre CD, et après quelques essais en téléconférence pas très fructueux, nous n'avons tenu que des réunions de bureau. Nous avons tenté une AG en téléconférence, mais avons dû l'annuler à cause du 2° confinement !*

*Au début de la période nous avons pourtant bien commencé, avec des sorties hivernales : plus de 30 activités au calendrier entre octobre 2019 et mi-mars 2020, dont un repas de fin d'année et un réveillon au Chalet.*

*Bon, ensuite tout a été annulé, mais dès la sortie du premier confinement nos sorties ont repris, certes en nombre réduit (25 activités jusqu'au 15 octobre 2020 ) sans nos traditionnelles activités de juin : brandon et rallye ! Pour rappel, lors de la saison 2018/2019 nous avons recensé 60 événements organisés sur l'année ; donc on a conservé quand même une activité significative !*

*Pour les activités d'été, un aménagement du chalet a été mis en place (« bar » à l'entrée de la cuisine, mise à disposition de gel hydro ...), ce qui a permis en effectif un peu réduit de faire une permanence chalet d'été (Monik et Vianney) et un stage « Montagne et chants » (Vincent et Cécile) ; également un séjour d'été a pu être organisé dans le Mercantour dans la vallée de la Roya, juste avant les intempéries qui l'ont gravement touchée (on a dû déplorer un accident avec Kinou, qui s'est cassé la cheville!).*

*Les activités se sont poursuivies jusqu'à mi-octobre, ensuite tout s'est annulé ensuite jusqu'à mi-décembre, néanmoins un réveillon en effectif réduit a pu se tenir au Chalet, mais pas de repas de fin d'année. Les 2° et 3° confinements ont été plus impactant sur nos activités, puisque pour la saison 2020/2021, on recense un peu moins de 40 événements !*

*Nous avons quand même pu réaliser nos activités traditionnelles d'été : Brandon (bon, lui il a*

*été annulé au dernier moment pour cause de météo !) Rallye, puis 2 séjours d'été au chalet (Permanence Monik/Vianney et Montagne et chants Cécile et Vincent + Dominique) ; une semaine photo dans les Alpes, puis un double séjour en Vanoise : traversée itinérante + séjour en étoile (avec un incident avec Blandine qui est mal tombée et a dû être héliportée!).*

*En dehors des périodes de confinement, les stages FFME se sont aussi tenus au chalet (et malheureusement lors de celui de Janvier 2021 on a eu un cluster, avec 3 contaminés sur 7 présents !)*

*Par contre l'activité escalade en salle (au Cosec) qui se réunissait les vendredi soir et/ou les samedi après-midi hors vacances, en commun avec le club Jacuzzi s'est arrêtée dès le premier confinement. Des activités escalade en falaise ont quand même été proposées au calendrier, en espérant que cela puisse reprendre bientôt !*

*Compte tenu des deux incidents lors des stages d'été (en 2020 et en 2021), je souhaite que l'on fasse une analyse et qu'on réfléchisse sérieusement à la sécurité dans les activités club ; on peut se faire aider par la FFME sans doute.*

*Je tiens à remercier les membres du bureau qui ont su, avec moi, mettre en place cette gestion de crise au sein du club, et qui pour certains ont accepté qu'on tienne les réunions chez eux.*

*On le voit donc : la vie du Club, et de son Chalet qu'on a la chance d'avoir, a quand même pu continuer, malgré toutes ces restrictions dans l'esprit du club qui perdure depuis plus de 55 ans et qui doit être maintenu. Que chacun puisse ainsi utiliser ce Chalet de façon responsable, durable, respectueuse de l'environnement et des autres adhérents.*

*Pour moi, c'est mon dernier Rapport Moral, en effet après maintenant 6 ans de présidence, je souhaite « passer la main » tout en restant actif notamment en ce qui concerne le Chalet, si le nouveau bureau le souhaite.*

*Longue vie à Montagne et Loisirs, et à son Chalet !*

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

Les membres du bureau et les adhérents remercient le président d'avoir géré, la réglementation du Covid extrêmement mouvante au fil des semaines et durant 2 ans, avec acuité et perspicacité, pour le club.

## **BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022 :**

Présenté par le trésorier :

Sur la base des découpages explicités précédemment, un certain nombre d'hypothèses ont été prises sur le nombre d'adhérents (60), de nuitées (700) et de cartes Jour (200) et Loisirs (20), sur les dépenses de formation (1500€) et d'achat de matériel (500€), sur la part club des cotisations qui revient à 35€ en 2021-22 (c'est la raison pour laquelle la cotisation a été

portée à 111 € = 35€ club + 14€ assurance + 62€ FFME), sur une provision pour remplacement de matelas du chalet.

Ce qui donne un budget global à l'équilibre, le chalet (sans travaux) restant bénéficiaire à hauteur de 1190€.

Nota : Il n'était pas envisagé de subvention (bien que demandée) dans cette présentation mais nous avons appris depuis qu'une nouvelle subvention de 800€ (bourse clubs de la Ligue FFME) sera créditée sur notre compte, en Nov 2021.

Parmi les points d'améliorations soulevées ce jour :

- Changements d'une trentaine de matelas neufs, pour collectivité. Budget prévisionnel de 1500€. (Se rapprocher des achats de matelas du CAF).
- Alain Chazal soumet l'idée d'aménager la salle d'activités en y intégrant un chauffage. Baptiste précise qu'il est important de prévoir un escalier plus conforme.

(- L'achat d'un aspirateur pro est émis hors AG – à décider lors du prochain CD ?)

**Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.**

### **PROJETS SAISON PROCHAINE 2021-2022 :**

Débat sur les activités possibles en plus des traditionnelles : possibilité de faire intervenir un professionnel par exemple Pierre Albero (Accompagnateur Moyenne Montagne, membre du bureau des guides de Luchon) qui propose des randonnées patrimoine (coût de 200€/jour l'accompagnement) ; ou Pierre René, (Accompagnateur Moyenne Montagne et glaciologue émérite), qui peut nous proposer une conférence sur la disparition des glaciers des Pyrénées.

Reprendre les idées travaillées lors le l'AG 2019. (ci-joint au CR)

Relancer les week-ends à thèmes.

Rassembler toutes les idées de balades à partir du chalet. Baptiste avait déjà commencé. Vincent a listé des balades à partir du chalet.

Proposition de visite des chantiers de Baptiste, le mercredi sur le refuge de Vénasque et vendredi sur le refuge de Campana de Cloutou.

## **ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR :**

Le Comité directeur est renouvelable par 1/3, chaque année.

Cette année les mandats des membres suivants sont à renouveler :

Chantal Craipeau, Martine Perier, Catherine Vogel, Jackie Durieu, Norbert Torres, Vicent Rivron, Gilberte Audoubert, Mario Daminato, François Zerubia, Ghislaine Hiver.

Ils ont tous manifesté leur candidature à un renouvellement.

**Ils sont élus à l'unanimité.**

La liste à jour des membres du CD se trouve à la fin de ce compte rendu

Lors du prochain CD (en novembre) il sera procédé à l'élection du bureau.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Thierry Gidenne a posé la question à propos de l'adhésion :

La décision d'augmenter la cotisation doit être prise en AG :

Dans les statuts, le montant de la cotisation du club est fixée par l'AG du Club. La cotisation au club (35 euros) n'a pas changé depuis 4 /5 ans. C'est le coût de la licence FFME qui a augmenté.

Le tarif licence semble élevé, notamment par rapport au CAF et à la FFRP :

La Licence CAF est du même ordre de grandeur, (mais nous, nous avons le Chalet à gérer)

La FFRP a une délégation pour gérer les chemins de randonnées et pas une délégation sportive comme la FFME ; la FFME forme ses membres vers une autonomie en Montagne et des Initiateurs.

Jean-Claude Casagrande et Jean-Paul Guillaume qui ont suivi les deux types de formations confirment que les formations FFME sont beaucoup plus poussées que celles proposées par la FFRP.

Compte tenu des quelques incidents qui ont eu lieu en montagne, une formation secourisme montagne pour les initiateurs serait adaptée et souhaitée : la Ligue FFME va en réorganiser

La trousse de secours du chalet est à actualiser chaque année : à discuter au prochain CD.

## **Formations :**

Samedi 20/11 - 9h30 /17h – formation ANENA au CROS – gratuit pour les licenciés FFME



25/11 formation hivernale – baba des DVA (au CROS par Alain Chazal)

Formation de base Neige Avalanche passeport jaune montagne : 8 et 9 janvier 22 elle est ouverte à tous les membres du club M&L

Clôture de l'AG à 18h30

### **Prochaines réunions du CD**

**29 Novembre 19h au CROS** réservé, exceptionnellement, aux seuls membres du CD\*

**?? - CD et repas de Noël**

**Liste des membres du CD** et date de fin de mandat :

AUDOUBERT	LOUIS	22
CHAZAL	Alain	22
GUILLAUME	Jean Paul	22
RAISSON	Vianney	22
TACHE	Dominique	22
TACHE	Sylviane	22
GRILLET	Aline	22
CRESPY	Fabien	22
RICHARD	Claire	23
CASAGRANDE	Jean Claude	23
CONDAT	Jean Pierre	23
GRILLET	Baptiste	23
GUILLAUME	Martine	23
LE LIDEC	HervÚ	23
LONGUEVAL	Christian	23
WEBER	Marc	23
ARMENGAUD	Christine	23
DOMINATO	Marius	24
AUDOUBERT	Gilberte	24
CRAIPEAU	Chantal	24
DURRIEU	Jackie	24
HIVER	Ghislaine	24
PERIER	Martine	24
RIVRON	Vincent	24
TORRES	Norbert	24
VOGEL	Catherine	24
ZERUBIA	François	24

\* Pour pouvoir voter aux réunions du CD, il faut être à jour de sa cotisation